

RACHEL
BRAUNSCHWEIG

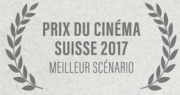
MARTA
ZOFFOLI

MARIE
LEUENBERGER

SIBYLLE
BRUNNER

BETTINA
STUCKY

MAX
SIMONISCHEK



L'ORDINE DIVINO



FILMCOOPI ZÜRICH PRÉSENTE L'ORDRE DIVIN UNE PRODUCTION DE ZODIAC PICTURES EN CO-PRODUCTION AVEC SCHWEIZER RADIO UND FERNSEHEN SRF AINSI QU' SRG SSR ET TELECLUB AVEC MARIE LEUENBERGER MAX SIMONISCHEK
RACHEL BRAUNSCHWEIG SIBYLLE BRUNNER MARTA ZOFFOLI BETTINA STUCKY CASTING RUTH HIRSCHFELD CORINNA GLAUS MAQUILLAGE ET COIFFURE JEAN COTTER COSTUMES LINDA HARPER DÉCORS SU ERDT SON PATRICK STORCK MUSIQUE ANNETTE FOCKS
MONTAGE HANSJÖRG WEISSBRICH (BFS) DIRECTRICE DE LA PHOTOGRAPHIE JUDITH KAUFMANN (BVK) DIRECTRICE DE PRODUCTION SARAH BOSSARD PRODUCTEUR EXÉCUTIF CLAUDE WITZ PRODUCTEURS RETO SCHAERLI LUKAS HOBI SCÉNARIO ET RÉALISATION PETRA VOLPE

zodiacpictures

SRF

SRG SSR

TELECLUB

SRG

ZÜRCHER
FILMSTIFTUNG

AARGAUER
KURATORIUM

SANTON LUTER
KUNSTSTIFTUNG
ERESEROS

Appenzel Aargernboden

SRG

SRG

MIGROS
kulturraum

MEDIA DESK
SUISSE

SRG

FILM COOPI

Filmcoopi Zürich presenta

Una produzione **Zodiac Pictures**

Tribeca Film Festival 2017:

premio per miglior attrice internazionale, premio Nora Ephron, premio del pubblico

Premio del cinema svizzero 2017:

3 premi vinti (migliore sceneggiatura, migliore interprete femminile, migliore attrice non protagonista), 7 nomination

Giornate cinematografiche di Soletta 2017:

Prix de Soleure

L'ORDINE DIVINO

Un film di PETRA VOLPE

Svizzera 2017, 97 min

Con

MARIE LEUENBERGER
MAX SIMONISCHEK
RACHEL BRAUNSCHWEIG
SIBYLLE BRUNNER
MARTA ZOFFOLI
BETTINA STUCKY

Uscita: 15 giugno 2017

Ufficio stampa:

Tina Boillat Communications, Via Sole 2, CH-6942 Savosa
tel. +4191 950 01 08, mob. +4179 423 78 44, tina@videonet.ch

Distribuzione:

Filmcoopi Zürich, Postfach, CH- 8031 Zürich tel. 044 448 44 22
info@filmcoopi.ch, www.filmcoopi.ch

SINOSSI

Siamo nel 1971. Nora, una giovane casalinga e madre di due figli, vive con suo marito in un idilliaco villaggio svizzero. Qui i cambiamenti socio-culturali del movimento del '68 sono pressoché inesistenti. Ma la quiete del paese e quella familiare viene scossa dall'improvviso impegno di Nora per il suffragio femminile...

«Die göttliche Ordnung» (L'ORDINE DIVINO) è il primo lungometraggio sul suffragio femminile svizzero e sulla sua introduzione tardiva nel 1971. Petra Volpe, sceneggiatrice e regista del film, («Traumland», sceneggiatura di «Heidi») accompagna lo spettatore in un viaggio emotivo in quegli anni di svolta, dando un'immagine realistica della Svizzera rurale degli anni '70. Il film rende omaggio a tutte le persone che hanno lottato per conquistare gli stessi diritti politici come pure a quelle persone che si impegnano ancora oggi per l'uguaglianza e l'autodeterminazione.

Liste artistique	4
Liste technique	4
Fiche technique	4
Synopsis court.....	5
Notice pour les médias	5
Synopsis long	7
Entretien avec Petra Volpe	9
Chronologie de l'égalité des droits en suisse	12
Cast	
Marie Leuenberger (Nora)	14
Max Simonischek (Hans)	15
Rachel Braunschweig (Theresa)	16
Sibylle Brunner (Vroni)	17
Marta Zoffoli (Graziella)	18
Bettina Stucky (Magda)	19
Scénario et réalisation	
Petra Volpe	20
Production	
Reto Schaerli & Lukas Hobi	21

LISTE ARTISTIQUE

Nora	Marie Leuenberger
Hans	Max Simonischek
Theresa	Rachel Braunschweig
Vroni	Sibylle Brunner
Graziella	Marta Zoffoli
Magda	Bettina Stucky
Gottfried	Peter Freiburghaus
Madame Wipf	Therese Affolter
Hanna	Ella Rumpf
Werner	Nicholas Ofczarek
Indra	Sofia Helin

LISTE TECHNIQUE

Scénario et réalisation	Petra Volpe
Producteurs	Reto Schaerli, Lukas Hobi
Directrice de la photographie	Judith Kaufmann
Montage	Hansjörg Weissbrich
Musique	Annette Focks
Décors	Su Erdt
Costumes	Linda Harper
Maquillage	Jean Cotter
Son	Patrick Storck
Producteur exécutif	Claude Witz
Directrice de production	Sarah Bossard
Casting	Ruth Hirschfeld, Corinna Glaus

FICHE TECHNIQUE

Durée	97 min
Pays et année de production	Suisse 2017
Format	digital, 1:2.35 (Cinemascope)
Son	Dolby digital 5.1

SYNOPSIS COURT

Nora est une jeune mère au foyer. En 1971, elle vit avec son mari et ses deux fils dans un paisible village suisse où l'on a peu senti les bouleversements du mouvement de 68. Pourtant, la paix dans les chaumières et dans son foyer commence à vaciller quand Nora se lance dans le combat pour le suffrage féminin...

NOTICE POUR LES MÉDIAS

« L'ordre divin » (dès le 7 juin 2017 dans les salles de cinéma en Suisse romande) est une *comédie humaine* sur la peur du changement et le combat pour l'égalité des droits.

La scénariste et réalisatrice Petra Volpe (« Traumland », scénario de « Heidi ») invite le public à se plonger dans l'atmosphère et les émotions de la Suisse rurale des années 70. Elle rend hommage à toutes les personnes qui se sont battues à l'époque pour l'égalité des droits politiques. Marie Leuenberger (« Die Standesbeamtin ») donne une interprétation touchante du personnage principal de NORA, une jeune mère au foyer qui se lance dans le combat pour le droit de vote des femmes.

Aux côtés de Marie Leuenberger, les acteurs Max Simonischek, Rachel Braunschweig, Sibylle Brunner, Marta Zoffoli, Bettina Stucky, Peter Freiburghaus, Therese Affolter, Ella Rumpf et Nicholas Ofczarek rivalisent de talent. L'actrice suédoise Sofia Helin, connue dans toute l'Europe pour son rôle de policière dans la série scandinave « Le Pont », fait une courte mais remarquable apparition en incarnant le personnage d'Indra.

« L'ordre divin » a été produit par l'équipe expérimentée de Zodiac Pictures, à savoir Reto Schaerli et Lukas Hobi (« Heidi », « À vos marques, prêts, Charlie ! », « Gotthard »,). Après « Frühling im Herbst » et « Traumland », « L'ordre divin » est le troisième film que Zodiac Pictures produit avec la réalisatrice Petra Volpe.

Le budget de production de 3,3 millions de francs consacré à « L'ordre divin » a été entièrement financé par des partenaires et des subsides suisses. Ce film a été coproduit par la Radio Télévision Suisse alémanique (SRF) et Teleclub. Le projet a été soutenu par l'Office fédéral de la culture, la Fondation zurichoise pour le cinéma, les cantons d'Argovie, de Lucerne et d'Appenzell Rhodes-Extérieures, ainsi que par Suissimage/SSA, le Pour-cent culturel Migros et la Fondation Dr. Fred Styger. Pour l'exploitation dans les salles, les producteurs ont renouvelé la collaboration avec le distributeur Filmcoopi Zürich.

La commune de Trogen dans le canton d'Appenzell Rhodes-Extérieures a fourni les décors du tournage qui a eu lieu pendant 30 jours entre le 22 février et le 1^{er} avril 2016. D'autres prises d'images ont été effectuées à Herisau, chef-lieu du canton d'Appenzell Rhodes-Extérieures, à Auenstein dans le canton d'Argovie et à Zurich.

L'Appenzell a été choisi comme lieu de tournage avant tout pour des raisons visuelles. Le fait que les deux demi-cantons d'Appenzell aient été en 1989 et 1990 les derniers à accorder

le droit de vote aux femmes au niveau cantonal, n'est pas un élément essentiel du film. Néanmoins, cela donne bien entendu du piquant de montrer, dans « L'ordre divin », cette Suisse qui a lutté jusqu'au dernier moment contre l'égalité des sexes.

« L'ordre divin » a été présenté en janvier 2017 en ouverture des 52èmes Journées cinématographiques de Soleure et y a été le premier film de fiction à remporter le « Prix de Soleure ». Le 9 mars 2017, le lendemain de la Journée internationale des femmes, le distributeur Filmcoopi Zürich a démarré le lancement de « L'ordre divin » dans les salles de cinéma en Suisse alémanique. Le film a suscité un intérêt médiatique énorme et s'est immédiatement placé en tête du box-office en Suisse alémanique. Après 6 semaines, « L'ordre divin » totalise déjà 200 000 entrées.

Le film a remporté trois distinctions aux Prix du cinéma suisse : meilleur scénario (Petra Volpe), meilleure interprétation féminine (Marie Leuenberger), meilleure interprétation dans un second rôle (Rachel Braunschweig).

Avant que « L'ordre divin » ne sorte le **7 juin 2017** dans les salles en Suisse romande, le film a été présenté en première le 21 avril au Tribeca Film Festival de New York en compétition internationale où il a gagné trois prix : Prix du public, Prix meilleure interprétation féminine, Prix Nora Ephron. TrustNordisk a acquis les droits de distribution internationaux et a d'ores et déjà vendu le film dans de nombreux pays du monde entier, dont l'Allemagne, la France, l'Espagne et la Chine.

SYNOPSIS LONG

1971 : NORA Ruckstuhl est une jeune mère au foyer qui vit avec son mari HANS et ses fils LUKI et MAX dans un paisible petit village suisse. Ici, à la campagne, les grands bouleversements engendrés par les mouvements sociaux de 68 ne sont guère perceptibles. La vie de Nora en tous cas n'en est pas touchée. C'est une personne discrète qui ne sort pas du rang, que tout le monde apprécie – jusqu'au jour où elle commence à se battre publiquement pour le droit de vote des femmes, que les hommes leur accorderont le 7 février 1971.

La résistance de Nora et son besoin de s'engager activement pour l'égalité des droits des femmes s'éveillent dans le sillage des discussions qu'elle a avec son mari au sujet de son envie de reprendre le travail. D'abord vaguement contre, ce dernier lui interdit par la suite totalement de retourner travailler. Autre circonstance qui suscite l'indignation de Nora : HANNA, la jeune fille de sa belle-sœur, est mise sous les verrous parce qu'elle ne se comporte, soit disant, pas convenablement. Nora se rend alors compte qu'il ne suffit pas d'être pour le droit de vote des femmes en son for intérieur, mais que les femmes doivent le revendiquer haut et fort.

Nora commence à faire la promotion publique du droit de vote, soutenue par la veuve VRONI, l'ancienne patronne du bistrot du village. Elle annonce une soirée d'information et entre en conflit avec Madame Dr CHARLOTTE WIPF, directrice du « Comité d'action contre la politisation nuisible de la femme » et cheffe du mari de Nora.

Pourtant, Nora trouve partout des alliées : GRAZIELLA, une Italienne divorcée qui a repris un vieux bistrot le transformant en une pizzeria, et sa belle-sœur THERESA. Pour préparer leurs réunions, elles se rendent à Zurich pour participer à une manifestation et assister à un séminaire consacré aux zones les plus intimes du corps de la femme. Nora comprend alors que sa vie sexuelle conjugale n'est de loin pas aussi épanouie qu'elle le pensait jusqu'à présent.

Le conflit explose au sein de la famille de Nora quand son mari Hans rentre de son service militaire et débarque en plein milieu de la soirée d'information de Nora, qui a ameuté la moitié du village. Il y trouve sa femme sur le podium, tenant un discours en faveur du droit de vote des femmes, tandis que des voix toujours plus nombreuses s'élèvent dans le public proférant des grossièretés afin d'interrompre et de décourager l'oratrice. La soirée se termine dans le tumulte. À la maison, une violente dispute éclate. Nora est rongée par le doute et s'interroge sur son action politique, mais aussi sur son mariage.

Pourtant, elle reprend courage dès lors que de plus en plus de femmes du village commencent à revendiquer leurs droits et à s'exprimer librement, au point même qu'elles en appellent à la grève. Pour la plus grande satisfaction de Nora, de nombreuses femmes répondent à l'appel. Toutefois, cet engouement suscite la haine des opposants, à tel point que des violences éclatent mettant un terme à la grève. Nora y perdra sa plus fidèle supportrice.

Vaincue, Nora rentre à la maison. Mais elle prend rapidement conscience qu'elle ne pourra plus jamais reprendre sa vie d'avant. Lorsqu'elle est invitée à se présenter à un entretien

d'embauche, elle décide d'écouter sa voix intérieure et de s'y rendre. Elle met ainsi Hans au pied du mur : approuvera-t-il la décision de sa femme ou préférera-t-il la perdre en lui opposant son refus ?

Le droit de vote des femmes a été accepté le 7 février 1971. Les femmes suisses ont enfin obtenu le droit de voter et d'élire leurs représentants politiques. Pourtant, le combat pour l'égalité totale des chances n'est toujours pas terminé et est encore aujourd'hui au cœur du débat politique.

ENTRETIEN AVEC PETRA VOLPE

« L'ordre divin » est le premier film sur le droit de vote des femmes en Suisse et son application tardive en 1971. Comment as-tu abordé ce sujet ?

L'idée de faire un film sur le droit de vote des femmes en Suisse ouvre d'emblée un très vaste champ des possibles. C'est pour cette raison que j'ai commencé par effectuer un long travail de recherches afin d'obtenir un maximum de témoignages et de pouvoir aborder le sujet avec une multitude d'angles d'approche. C'est seulement après cette longue période de préparation que j'ai commencé à imaginer les personnages. Tous sont inspirés par des femmes que j'ai pu rencontrer pendant mon travail de recherche.

En réalisant le scénario, je voulais avant tout recréer avec la plus grande précision possible, l'atmosphère de cette période si particulière, pas tellement les faits historiques. Je voulais raconter une histoire montrant à quel point les femmes étaient privées de liberté et qu'elles étaient perçues comme étant la propriété de l'homme. Il y avait à cette époque une immense résistance à l'encontre du droit de vote des femmes, encore très présente même en 1971.

Le personnage de NORA est-il inspiré d'une femme qui a réellement existé ?

J'ai trouvé l'idée du personnage de NORA, sur un bulletin de versement vert de la Ligue des femmes contre le suffrage féminin, dans les archives Gosteli. Là, une jeune mère au foyer a noté, de sa belle écriture soignée, qu'elle n'était à l'origine pas engagée politiquement, mais que cet appel des adversaires du droit de vote des femmes la rendait très en colère et qu'elle réfléchissait même à se lancer activement dans cette lutte pour le droit de vote ! Ce fut la première étincelle pour NORA : une femme qui se réveille subitement et devient une personne politique.

Pourquoi as-tu tourné ce film dans le canton d'Appenzell ?

Dans le scénario, on peut lire : « 1971, en Suisse ». Or, je me suis toujours demandé comment le film serait vu depuis l'étranger. J'ai donc cherché un lieu qui puisse fonctionner comme une métaphore de la Suisse, de l'idée qu'on se fait de la Suisse. Je trouve que l'Appenzell est vraiment parfait. Le paysage vallonné, avec les petites collines, les belles fermes, devant les montagnes pointues – c'est l'image qu'on a de la Suisse, et en plus, visuellement, c'est très attrayant.

En même temps, je ne voulais pas explicitement mentionner l'Appenzell. C'est bien trop simple, de toujours pointer du doigt ce canton quand on parle de ce sujet. En fait, c'est TOUTE la Suisse qui a mis bien trop de temps avant d'accorder aux femmes le droit de vote. Bien entendu, certains cantons avaient des positions plus progressistes. Mais dans l'ensemble, jusqu'en 1971, il n'y avait pas de volonté politique suffisante pour en faire une priorité. C'est pourtant un retard inouï par rapport à de nombreux pays. À mon avis, il s'explique par le conservatisme profondément ancré de notre pays qui continue, encore aujourd'hui, à être présent dans de nombreux domaines. Même si la Suisse fait parti des pays les plus développés au monde, il n'empêche qu'elle affiche toujours encore un grand retard en ce qui concerne la question de l'égalité des droits.

Comment as-tu développé le style visuel du film ?

Pendant les trois années avant le début tournage, j'ai entretenu des contacts réguliers avec toute mon équipe, la costumière Linda Harper, le maquilleur Jean Cotter, la chef décoratrice

Su Erdt et la directrice de la photographie Judith Kaufmann. Ils ont tous effectué des recherches poussées sur le sujet. Nous avons parcouru d'innombrables documents d'archives et aussi de nombreux albums photos privés. Nous avons vite compris que pour faire revivre cette période, celle-ci ne doit pas être stylisée mais montrée avec la plus grande précision possible. Les couleurs, les meubles, les habits sont des éléments essentiels pour exprimer visuellement cette étroitesse dans laquelle ces femmes, et également ces hommes, ont vécu. Les deux sexes sont prisonniers de leurs rôles. Cet emprisonnement se ressent et se voit à travers les accessoires, le maquillage et le choix des costumes.

Afin de concevoir le jeu des personnages, j'ai été amenée à étudier des films et à analyser des images datant de cette époque. Par exemple, les gens se déplaçaient plus lentement, étaient davantage dans la retenue et parlaient d'une manière différente. Je voulais tenir compte de tous ces éléments et les adapter de façon à ce que ce ne soit pas trop pesant pour le public d'aujourd'hui. C'était un très grand défi. Nous avons beaucoup travaillé et répété ensemble afin de trouver le bon équilibre.

Quelle importance avez-vous attachée à la musique ?

Cette période de grands bouleversements s'exprime également à travers la musique. Elle a été un symbole de rébellion et de changement. Je tenais à tout prix qu'il y ait des titres emblématiques dans le film. Et la bande-son devait illustrer au niveau émotionnel le grand changement de NORA et le chemin qu'elle a parcouru. Avec Annette Focks, nous avons cherché une musique qui tienne compte de la dimension de l'action de NORA dans son monde et lui confère un certain poids.

Son principal adversaire est une femme. C'est intéressant. Pourquoi ?

Comme je l'ai mentionné, les personnages sont basés sur nos recherches. J'ai lu une thèse de doctorat entière sur les anti-suffragettes, les femmes opposées au droit de vote féminin en Suisse. De notre point de vue actuel, il est vraiment difficile de comprendre pourquoi de très nombreuses femmes ont lutté en 1971 avec une telle hargne contre le droit de vote. C'était souvent des femmes très bien éduquées, des universitaires, des cheffes de village qui étaient confortablement installées et qui, peut-être, ne voulaient juste pas que leur cuisinière ait son mot à dire. Quand on les écoute dans des interviews d'époque, on peut constater une attitude de soumission quasi jouissive.

C'est un mécanisme bien connu chez les gens qui n'ont pas de pouvoir. Ils disent tout simplement : Nous n'avons pas besoin de pouvoir ! C'est un phénomène qui persiste jusqu'à nos jours : ce sont les femmes elles-mêmes qui étaient plus opposées que la plupart des hommes à l'égalité des droits, dans un zèle d'obéissance aveugle. Montrer une femme du côté des opposants m'a semblé plus intéressant puisque justement, cela pose plus de questions. L'antagonisme des hommes est de toute façon inscrit dans l'histoire même. Il se reflète dans la mentalité de cette époque et dans cette situation qui veut que, démocratie directe oblige, cela dépendait des citoyens masculins si on allait enfin accorder l'intégralité des droits civiques aux femmes.

Comment as-tu construis les autres personnages ?

Dans tous les personnages et à travers leurs histoires s'exprime la façon dont les femmes étaient désavantagées dans la société et quelles injustices régnaient. Car il ne s'agissait pas seulement du droit de vote des femmes. La loi donne à HANS le droit d'interdire à NORA de

travailler. VRONI est dépendante de sa fille parce que son mari a mal géré ses affaires et que l'argent était une prérogative des hommes. La loi du mariage a rendu les femmes fortement dépendantes des hommes, presque jusqu'à devenir la propriété de leurs maris. En 1988 seulement, cette loi a été changée selon les principes de l'égalité entre les femmes et les hommes ! Dans les personnages féminins, on peut voir les effets de ces discriminations légales et comment elles ont marqué la vie et la biographie des femmes.

Beaucoup de postes clés pendant le tournage (réalisation, scénario, caméra, décors, costumes, direction de production etc.) ont été occupés par des femmes. Un choix délibéré ?

En premier lieu, mes collaboratrices et collaborateurs sont des êtres humains dont j'apprécie la créativité et admire le travail. Toutes et tous se distinguent par leur approche basée sur le contenu, leur humour généreux et leur grand cœur. J'ai des collaborateurs plus féminins que moi ou que toutes les autres femmes sur le tournage. Et j'ai dans l'équipe des femmes qui sont de « vrais mecs ». Le sexe biologique n'est pas très important pour moi. Être une femme, être un homme, ce sont des rôles avec lesquels on peut jouer, mais qui ne sont en définitive pas si importants dans une perspective purement humaine.

Et pourtant, je trouve important qu'on soutienne les femmes. Dans ma fonction de réalisatrice, je peux contribuer à attribuer du travail à des femmes et à leur confier des tâches exigeantes. Il suffit de regarder les statistiques pour se rendre compte que dans le monde professionnel, les femmes sont toujours discriminées. La branche audiovisuelle ne fait pas exception dans ce tableau.

Pourquoi raconter maintenant cette histoire ? Notre temps s'y prête-t-il particulièrement ?

Récemment, j'ai vu une image, une vieille femme qui brandissait une pancarte : « I can't believe I still have to protest this shit! » C'est un sentiment partagé par beaucoup de femmes – y compris moi-même ! Aujourd'hui comme hier, les hommes et les femmes sont limités par les rôles qu'on veut leur faire endosser. Ce fait est néfaste pour notre communauté, à plusieurs égards, économique, social, politique. Personne n'y gagne. Plus une société est mue par l'égalité des chances, mieux elle va – c'est un fait statistiquement avéré.

Pas besoin de sortir la matraque émotionnelle pour asséner des arguments pour l'égalité des droits. Il suffit de regarder les chiffres qui sont véritablement catastrophiques dans certains pays. La Suisse ne fait pas une bonne figure dans ces classements. Dans le sondage « The glass-ceiling index - The best and worst places to be a working woman » paru dans le magazine The Economist, la Suisse occupe une position tout en bas du classement. Au Conseil des États, 85% des membres sont des hommes. L'égalité des chances pour les femmes devrait à mon avis figurer en haut de tout agenda politique, mais ce n'est pas le cas. La droite de l'échiquier politique préfère s'indigner des mauvais traitements infligés aux femmes dans le monde musulman, mais nos propres dysfonctionnements pour lesquels il n'y a pas d'excuses, on les ignore.

Dans « L'ordre divin », il s'agit aussi de démocratie, autre sujet d'une actualité brûlante. Pouvoir voter ne va pas de soi. Les femmes ont lutté durement pour gagner ce droit. C'est un acquis précieux que nous devrions respecter et chérir dans ces temps vraiment difficiles. Peut-être faudrait-il que plusieurs « Nora » se mettent ensemble pour mettre le feu aux poudres et clamer haut et fort : ça suffit !

CHRONOLOGIE DE L'ÉGALITÉ DES DROITS EN SUISSE

- 1893 *L'Union suisse des ouvrières* revendique le suffrage féminin
- 1909 Différentes associations pour le droit de vote constituent *l'Association suisse pour le suffrage féminin* (ASSF)
- 1919 - 21 Le droit de vote féminin est refusé dans des votations cantonales à Genève, Neuchâtel, Bâle-Ville, Zurich, Glaris et St-Gall.
- 1919 Le Conseil national dépose deux postulats pour l'introduction du suffrage féminin au niveau fédéral. Le Conseil fédéral les négligera pendant des décennies.
- 1929 Une pétition, rassemblant 249 237 signatures (170 397 femmes, 78 840 hommes), demande le droit de vote féminin au niveau fédéral. Cette pétition ne sera suivie d'aucun effet.
- 1957 Le canton de Bâle-Ville autorise, via une votation cantonale, ses trois communes bourgeoises à introduire le suffrage féminin. La commune bourgeoise de Riehen est la première à le faire.
- 1957 Le Conseil fédéral souhaite renforcer la protection civile et prévoit d'introduire l'obligation pour les femmes de servir dans la protection civile. Des associations féminines refusent qu'on impose aux femmes de nouvelles obligations alors qu'elles ne jouissent toujours pas de droits politiques. Pour sauver le projet de protection civile, le Conseil fédéral présente vite fait un projet de votation sur le suffrage féminin.
- 1959 Le 1er février, le droit de vote des femmes est massivement rejeté par 654'939 non (67%) contre 323'727 oui (33%), avec un taux de participation de 67%. Dans les petits cantons de Suisse centrale et orientale (OW, NW, SZ, UR, AR, AI), le non s'élève à plus de 80%, en Appenzell Rhodes-Intérieures le refus est même de 95%. Seuls les cantons de Vaud, Genève et Neuchâtel acceptent le suffrage féminin. Le canton de Vaud l'introduit alors au niveau cantonal et communal. Le canton de Neuchâtel suit le 27.9.1959.
- 1959 Création de la Ligue des femmes contre le suffrage féminin.
- 1960 Le 6 mars, le canton de Genève dit oui au suffrage féminin au niveau cantonal et communal.
- 1966 Bâle-Ville est le premier canton suisse alémanique à accepter le suffrage féminin au niveau cantonal et communal.

- 1963 - 69 En 1963, la Suisse adhère au Conseil de l'Europe. Le Conseil fédéral prévoit en 1968 de signer la Convention européenne des droits de l'homme (CEDH), tout en excluant le suffrage féminin. Les associations féminines, qui craignent un nouvel ajournement, protestent en mars 1969 de concert avec le nouveau Mouvement de libération des femmes (MLF). Le Conseil fédéral décide de présenter un nouveau scrutin afin d'apaiser la situation sociale.
- 1971 Le 7 février 1971, les citoyens suisses acceptent le droit de vote et d'éligibilité pour les femmes au niveau fédéral par 621'109 oui (66%) et 323'882 non (34%), avec un taux de participation de 58%. Six cantons et deux demi-cantons de Suisse centrale et orientale le rejettent (Appenzell Rhodes-Extérieures et Rhodes-Intérieures, Glaris, Obwald, Schwytz, Saint-Gall, Thurgovie et Uri), avec pour certains des majorités de non toujours très élevées.
- 1978 Le nouveau droit de la famille donne aux femmes le droit d'exercer l'autorité parentale et garantit l'égalité des sexes au sein de la famille.
- 1981 Le principe de l'égalité des droits entre hommes et femmes est inscrit dans la Constitution, et par conséquent le devoir du législateur d'assurer et de promouvoir l'égalité de fait et de droit dans tous les domaines de vie pratique et juridique, ainsi que le droit de la femme à un salaire égal pour un travail de valeur égale.
- 1984 Elisabeth Kopp est la première femme à être élue au Conseil fédéral.
- 1988 Le nouveau droit matrimonial entre en vigueur, assurant l'égalité formelle et juridique entre l'homme et la femme. Ainsi, disparaît la base légale qui faisait de l'homme le chef de la famille et obligeait la femme à tenir le ménage.
- 1990 Appenzell Rhodes-Intérieures est le dernier canton à introduire le droit de vote des femmes au niveau cantonal, même si sa « Landsgemeinde » le refuse à mains (masculines) levées. Les dispositions cantonales existantes sont déclarées, une première dans l'histoire suisse, contraires à l'article sur l'égalité des sexes dans la Constitution.
- 1996 La loi sur l'égalité entre en vigueur interdisant toute discrimination dans le domaine du travail rémunéré, ainsi que le harcèlement sexuel sur le lieu de travail.
- 2004 Les actes de violences au sein du couple marié ou vivant en ménage commun deviennent des délits poursuivis d'office et passibles de réclusion.
- 2005 Suite à un changement de la loi sur les allocations pour perte de gain, l'allocation maternité est introduite.
- 2012 Les femmes gagnent en moyenne 19,3% de moins que les hommes en Suisse.

CAST – DANS LES RÔLES PRINCIPAUX

MARIE LEUENBERGER (NORA)



Marie Leuenberger a fait des études d'art dramatique à l'Ecole Otto Falckenberg de Munich. Elle a travaillé pour des théâtres allemands de renom comme le Residenztheater de Munich, le Staatstheater de Stuttgart ou le Deutsches Schauspielhaus de Hambourg. Outre ses rôles dans de nombreux films de cinéma et de télévision, elle prête sa voix à des livres audio et travaille aussi dans le domaine des pièces radiophoniques. Pour son premier rôle de cinéma dans « Die Standesbeamtin », elle a reçu le prix de la Meilleure interprétation féminine lors du World Film Festival et le Prix du cinéma suisse Quartz. Pour « Kommissar Hunkeler – Die Augen des Ödipus », elle a reçu la distinction de la Meilleure interprétation féminine lors du Prix du meilleur téléfilm suisse. Pour « L'ordre divin », elle a reçu son deuxième prix de la Meilleure interprétation féminine lors du Prix du cinéma suisse Quartz.

FILMOGRAPHIE (SEULEMENT CINEMA, SELECTION)

2017	Helle Nächte	Réalisation : Thomas Arslan	Long métrage de fiction
2016	L'ordre divin	Réalisation : Petra Volpe	Long métrage de fiction
2015	Schubert in Love	Réalisation : Lars Büchel	Long métrage de fiction
2014	Amnesie	Réalisation : Barbet Schroeder	Long métrage de fiction
2013	Der Kreis	Réalisation : Stefan Haupt	Long métrage de fiction
2011	Was weg is, is weg	Réalisation : Christian Lerch	Long métrage de fiction
	Schwestern	Réalisation : Anne Wild	Long métrage de fiction
	Wer's glaubt wird seelig	Réalisation : Marcus H. Rosenmüller	Long métrage de fiction
2010	Dreiviertelmond	Réalisation : Christian Zübert	Long métrage de fiction
2008	Die Standesbeamtin	Réalisation : Micha Lewinsky	Long métrage de fiction

PRIX

2017	L'ordre divin : Prix du cinéma suisse Quartz, Meilleure interprétation féminine
2013	Kommissar Hunkeler – Die Augen des Ödipus (téléfilm, R: Christian von Castelberg) : Prix du meilleur téléfilm suisse, Meilleure interprétation féminine.
2010	Die Standesbeamtin : Prix du cinéma suisse Quartz, Meilleure interprétation féminine.
2009	Die Standesbeamtin : 33 ^e Festival des Films du Monde, Montréal & Swiss Perform, Festival de cinéma Tous Écrans, Genève, Meilleure interprétation féminine.
2007	Prix d'encouragement de la relève des amis du Deutsches Schauspielhaus

POUR PLUS D'INFOS : www.abovetheline.de

MAX SIMONISCHEK (HANS)



Max Simonischek (1982) a fait des études d'art dramatique au Mozarteum de Salzburg. Après avoir travaillé pour différents théâtres, il devient en 2007 membre permanent du Théâtre Maxim Gorki de Berlin. Il enchaîne des rôles dans d'autres maisons importantes, dont le Burgtheater dès 2016. Au cinéma, Max Simonischek s'est fait remarquer grâce au film « L'enfance volée ». Par la suite, il joue des rôles principaux dans « Akte Grüninger », « Am Hang » et d'autres productions pour le cinéma. Il joue par ailleurs à plusieurs reprises dans des téléfilms.

FILMOGRAPHIE (SELECTION)

2016	L'ordre divin	Réalisation : Petra Volpe	Long métrage de fiction
2015	Gotthard	Réalisation : Urs Egger	Long métrage de fiction (télévision)
2013	Desaster	Réalisation : Justus von Dohnányi	Long métrage de fiction
2012	Am Hang	Réalisation : Markus Imboden	Long métrage de fiction
2012	Akte Grüninger	Réalisation : Alain Gsponer	Long métrage de fiction
2010	L'enfance volée	Réalisation : Markus Imboden	Long métrage de fiction
2009	Hindenburg	Réalisation : Philipp Kadelbach	Long métrage de fiction (télévision)
2009	Brisen Drei	Réalisation : Miriam Bliese	Long métrage de fiction
2007	Tausend Ozeane	Réalisation : Luki Frieden	Long métrage de fiction
2006	Matthäuspassion	Réalisation : Richard Blank	Long métrage de fiction

PRIX (UNIQUEMENT FILMS, UNIQUEMENT DES PRIX D'INTERPRÉTATION)

2011 Hindenburg : Prix du meilleur téléfilm allemand dans la catégorie Meilleur film en plusieurs parties

POUR PLUS D'INFOS : <http://www.die-agenten.de>

RACHEL BRAUNSCHWEIG (THERESA)



Rachel Braunschweig a obtenu son diplôme d'actrice à la Zürcher Hochschule der Künste. Elle a été membre permanent des théâtres de Hanovre et de Wilhelmshaven, elle a joué au Schauspielhaus de Hambourg, et pour le compte du Goethe Institut, elle a fait une tournée indienne avec la pièce Henry V de Shakespeare. En Suisse, elle a joué sur plusieurs scènes, au Stadttheater St-Gall, au Lucerne Festival, au Theaterhaus Gessnerallee et à l'Opéra de Zurich. Dès 1995, elle interprète des rôles dans des films de cinéma et de télévision. Par ailleurs, on peut l'entendre régulièrement comme intervenante à la radio alémanique SRF et elle réalise ses propres productions de théâtre. Pour « L'ordre divin », elle a reçu le prix de la Meilleure interprétation dans un second rôle lors du Prix du cinéma suisse Quartz.

FILMOGRAPHIE (SELECTION)

2016	L'ordre divin	Réalisation : Petra Volpe	Long métrage de fiction
2015	Die Welt der Wunderlichs	Réalisation : Dani Levy	Long métrage de fiction
2015	Finsteres Glück	Réalisation : Stefan Haupt	Long métrage de fiction
2014	Fässler-Kunz	Réalisation : Katja Früh	Série télé
2012	Die Schweizer	Réalisation : Dominique Othenin-Girard	Série télé
2012	Tatort – Schmutziger Donnerstag	Réalisation : Dani Levy	Long métrage de fiction (télévision)
2004	Rettungsflieger Folge 77	Réalisation : Thomas Nickel	Série télé
2002	Moritz	Réalisation : Stefan Haupt	Long métrage de fiction (télévision)
2001	Adam und Eva	Réalisation : Paul Harather	Long métrage de fiction
2000	Küss mich Tiger	Réalisation : Jan Ruzicka	Long métrage de fiction (télévision)
1999	Mannezimmer	Réalisation : Franziska Meyer Price	Série télé
1998/99	Fascht e Familie	Réalisation : Norbert Schulze jr.	Série télé
1996	Chantal Guyon	Réalisation : Julia Hintermüller	Long métrage de fiction (télévision)
1995	Tatort – Die Abrechnung	Réalisation : Markus Fischer	Long métrage de fiction (télévision)

PRIX (UNIQUEMENT CINÉMA)

2017 L'ordre divin : Prix du cinéma suisse Quartz 2017, Meilleure interprétation dans un second rôle

POUR PLUS D'INFOS : www.rachel-braunschweig.ch

SIBYLLE BRUNNER (VRONI)



Sibylle Brunner (1939) a fait ses études d'art dramatique chez Ellen Widmann à Zurich et chez Heinz Thiele à Munich. Dès 1995, elle joue sur de nombreuses scènes de théâtre, dont la Komödie Basel, le Stadttheater Kiel, le Staatstheater de Hanovre et le Stadttheater de Berne. En parallèle, elle interprète de nombreux rôles dans des films de cinéma et de télévision. En 2013, elle réussit un impressionnant comeback au cinéma avec sa magistrale interprétation du rôle principal dans « Rosie » de Marcel Gisler. Pour cette prestation elle gagne le prix de la Meilleure interprétation féminine lors du Prix du cinéma suisse Quartz 2013.

FILMOGRAPHIE (SELECTION)

2016	L'ordre divin	Réalisation : Petra Volpe	Long métrage de fiction
2014	Der Bestatter - Blinder Fleck	Réalisation : Chris Niemeyer	Série télé
2014	Der Hamster	Réalisation : Tom Gerber	Long métrage de fiction (télévision)
2013	Liebe und Zufall	Réalisation : Fredi M. Murer	Long métrage de fiction
2013	Stern am Mittagshimmel	Réalisation : Barbara Kulcsar	Long métrage de fiction (télévision)
2012	Rosie	Réalisation : Marcel Gisler	Long métrage de fiction
2009	SOKO: Brenners Frau	Réalisation : Peter Altmann	Série télé
2009	Tatort: Das Unglück	Réalisation : Friedemann Fromm	Long métrage de fiction (télévision)
1998	4 Geschichten über 5 Tote	Réalisation : Lars Büchel	Long métrage de fiction
1994	Kinder der Landstrasse	Réalisation : Urs Egger	Long métrage de fiction

PRIX (UNIQUEMENT CINÉMA)

2013 Rosie : Prix du cinéma suisse Quartz, Meilleure interprétation féminine

POUR PLUS D'INFOS : <http://www.sutter-management.de>

MARTA ZOFFOLI (GRAZIELLA)



L'actrice italienne Marta Zoffoli (1972) joue devant la caméra depuis son enfance. Ainsi, peut-on la voir dans « Trois frères » (1981) de Francesco Rosi. Elle a fait ses études à L'*Accademia Nazionale di Danza* et au *Centro Sperimentale di Cinematografia* de Rome. Par la suite, elle a joué des rôles dans des séries télévisées italiennes. Depuis le début des années 90, elle joue sur différentes scènes de théâtre et dans plusieurs films de cinéma, par exemple récemment dans « To Rome with Love » de Woody Allen.

FILMOGRAPHIE (SEULEMENT CINEMA, SELECTION)

2016	L'ordre divin	Réalisation : Petra Volpe	Long métrage de fiction
2011	To Rome with Love	Réalisation : Woody Allen	Long métrage de fiction
2011	Femmine contro Maschi	Réalisation : Fausto Brizzi	Long métrage de fiction
2010	Maschi contro femmine	Réalisation : Fausto Brizzi	Long métrage de fiction
2009	EX	Réalisation : Fausto Brizzi	Long métrage de fiction
2003	Al cuore si comanda	Réalisation : Giovanni Morricone	Long métrage de fiction
1985	Saving Grace	Réalisation : Robert M. Young	Long métrage de fiction
1983	Desiderio	Réalisation : Anna Maria Tatò	Long métrage de fiction
1981	Tre fratelli	Réalisation : Francesco Rosi	Long métrage de fiction
1981	Carcerato	Réalisation : Alfonso Brescia	Long métrage de fiction

POUR PLUS D'INFOS : www.martazoffoli.it

BETTINA STUCKY (MAGDA)



Bettina Stucky, née en 1969 à Berne, a fait ses études à la Haute-Ecole des Arts de Berne. Après avoir terminé sa formation, elle joue sur les scènes de Wuppertal et de Jena. De 1998 à 2000, elle est membre du Théâtre de Bâle. Dès 2000, elle est engagée au Schauspielhaus de Zurich. Elle enchaîne des rôles dans des théâtres allemands importants, au Burgtheater de Vienne et au Théâtre Bobigny de Paris. En 2001, elle gagne le Prix d'interprétation Alfred Kerr pour son rôle de Natalia dans « Les trois sœurs » et elle est nommée Jeune actrice de l'année par le jury de critique du magazine « Theater heute ». Par ailleurs, Bettina Stucky joue régulièrement dans des productions pour le cinéma et la télévision.

FILMOGRAPHIE (SELECTION)

2016	L'ordre divin	Réalisation : Petra Volpe	Long métrage de fiction
2016	Glaubenberg	Réalisation : Thomas Imbach	Long métrage de fiction
2016	Tatort – Kartenhaus	Réalisation : Sebastian Ko	Long métrage de fiction (télévision)
2015	Goliath	Réalisation : Dominik Locher	Long métrage de fiction
2015	Ich bin dann mal offline	Réalisation : Ingo Rasper	Long métrage de fiction (télévision)
2013	Traumland	Réalisation : Petra Volpe	Long métrage de fiction
2012	Das kleine Gespenst	Réalisation : Alain Gsponer	Long métrage de fiction
2009	Stationspiraten	Réalisation : Michael Schaerer	Long métrage de fiction
2009	Der letzte Weynfeldt	Réalisation : Alain Gsponer	Long métrage de fiction (télévision)
2007	Umdeinleben	Réalisation : Gesine Danckwart	Long métrage de fiction
2007	Robert Zimmermann wundert sich über die Liebe	Réalisation : Leander Haußmann	Long métrage de fiction
2006	Tod in der Lochmatt	Réalisation : Daniel Helfer	Long métrage de fiction (télévision)
2005	Nachbeben	Réalisation : Stina Werenfels	Long métrage de fiction
2004	Lous Waschsalon	Réalisation : Katalin Gödrös	Long métrage de fiction (télévision)
2003	Meier Marilyn	Réalisation : Stina Werenfels	Long métrage de fiction (télévision)

PRIX (SÉLECTION, UNIQUEMENT FILMS, UNIQUEMENT DES PRIX D'INTERPRÉTATION)

2016	Tatort – Kartenhaus : nomination au Prix de l'Académie allemande pour la télévision, Meilleure interprétation dans un second rôle
2014	Traumland : nomination au Prix du cinéma suisse, Meilleure interprétation féminine
2007	Tod in der Lochmatt : Festival Tous Écrans, Prix Swissperform, Meilleure interprétation féminine
2004	Meier Marilyn : Prix du cinéma suisse, Meilleure interprétation féminine

POUR PLUS D'INFOS : www.schlag-agentur.de

SCÉNARIO ET RÉALISATION

PETRA VOLPE



La scénariste et réalisatrice Petra Volpe (CH/I) a fait ses études à la Haute-École de cinéma Konrad Wolf de Potsdam-Babelsberg. Pendant ses années d'études, elle a écrit des scénarios et a réalisé de nombreux courts-métrages de fiction. Depuis l'obtention de son diplôme en 2003, elle travaille comme scénariste et réalisatrice indépendante. Petra Volpe vit à Berlin et à New York. « Traumland », son premier film de cinéma, après un beau parcours dans les festivals est sorti dans les salles suisses au printemps 2014 et a été nommé dans quatre catégories lors du Prix du cinéma suisse. Pour « L'ordre divin », elle a reçu le prix du Meilleur scénario lors du Prix du cinéma suisse.

FILMOGRAPHIE (SELECTION)

2016	L'ordre divin	Scénario, réalisation	Long métrage de fiction
2015	Heidi	Scénario	Long métrage de fiction
2013	Traumland	Scénario, réalisation	Long métrage de fiction
2012	Lovely Louise	Scénario	Long métrage de fiction
2011	Ne Pesce Ne Ucello	Scénario, réalisation	Long métrage documentaire
2009	Frühling im Herbst	Scénario, réalisation	Long métrage de fiction (télévision)
2007	Kleine Fische	Scénario, réalisation	Long métrage de fiction (télévision)
2006	Schönes Wochenende	Scénario, réalisation	Long métrage de fiction (télévision)
2004	La Fidanzata	Scénario, réalisation	Court métrage de fiction
2003	Meier Marilyn	Scénario	Long métrage de fiction (télévision)
2002	Schlorkbabies	Réalisation	Court métrage de fiction
2001	Crevetten	Scénario, réalisation	Court métrage de fiction
2000	Der Kuss	Scénario, réalisation	Court métrage de fiction

PRIX

2017	L'ordre divin : Prix du cinéma suisse Quartz, Meilleur scénario
2014	Traumland : quatre nominations au Prix du cinéma suisse (Ursina Lardi a gagné le Prix de la Meilleure interprétation féminine). Deutscher Kamerapreis : Judith Kaufmann (caméra) a été nommée et Hansjörg Weissbrich a été récompensé dans la catégorie montage. Prix Günter Rohrbach pour Meilleur film et Meilleure caméra.
2010	Frühling im Herbst : Prix meilleur téléfilm allemand & Prix des étudiants de l'Académie du film du Bade-Wurtemberg de Ludwigsburg, festival du film pour la télévision de Baden-Baden. Prix Swissperform pour la Meilleure interprétation féminine (Therese Affolter).
2001	Crevetten : Premier prix au festival du court-métrage de Burgdorf. Diplôme du jury pour le Meilleur film d'études au Festival international de Kiev. Action Light Award au festival de Locarno.
2000	Der Kuss : Meilleur film d'études au Gay Filmfestival de Bratislava. Jury's Special Mention Award en compétition européenne, Festival Cinématographique d'Automne de Gardanne.

PRODUCTION

LUKAS HOBI & RETO SCHAERLI

Lukas Hobi et Reto Schaerli sont les fondateurs de la société de production zurichoise Zodiac Pictures. En 2003, alors qu'ils ont à peine plus de 20 ans, ils remportent un succès phénoménal avec la comédie « A vos marques, prêts, Charlie! », le film suisse ayant eu le plus d'entrée depuis « Les petites fugues ».

Ils produisent ensuite de nombreux films pour le grand public, « Tell » (2007) de Mike Eschmann ou « Stationspiraten » (2010) de Michael Schaerer.

En 2013 Zodiac produit avec « Traumland » de Petra Volpe l'un des ses premiers films art et essai. Le film parcourt les festivals du monde entier et scelle la coopération avec celle qui deviendra la scénariste de « Heidi ».

Avec le film « Heidi » du réalisateur Alain Gsponer la société de production Zodiac Pictures a réalisé un autre succès de taille : plus de 550 000 entrées dans les cinémas suisses et les droits vendus dans plus de 100 pays.

Actuellement en cours de production : l'adaptation cinématographique de la célèbre bande-dessinée « Papa Moll » par Manuel Flurin Hendry et « La petite sorcière » par Michael Schaerer, une adaptation d'un roman de l'écrivain Otfried Preussler en collaboration avec Uli Putz et Jakob Claussen.